

Livre XIV, Chapitre XX

Informations générales

Date compilation entre 1303/1309 et 1317/1320

extrait situé sous le règne de Wahrām V

Langue grec

Type de contenu Texte historiographique

Comment citer cette page

Livre XIV, Chapitre XX compilation entre 1303/1309 et 1317/1320

Projet ANR TransPerse (CeRMI, CNRS) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle).

Consulté le 13/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/TransPerse/items/show/304>

Copier

Informations éditoriales

Éditions

Éd. du texte grec:

Patrologia graeca 146, Paris, 1865, col. 1116, 1117, 1120.

Traduction latine:

Patrologia graeca 146, Paris, 1865, col. 1115, 1118, 1119.

Traduction allemande:

Gentz, G., Winkelmann, F., *Die Kirchengeschichte des Nicephorus Callistus Xanthopoulos (sic) und ihre Quellen, (Texte und Untersuchungen zur Geschichte der altchristlichen Literatur 98)*, Berlin, 1966.

Références bibliographiques

- Astruc, C., «Autour de l'édition princeps de l'histoire ecclésiastique de Nicéphore Calliste Xanthopoulos», *Scriptorium* 6/2, 1952, p. 252-259.

- Turtledove, H., «The Date of Composition of the *Historia Syntomos* of Patriarch Nikephoros», *Byzantina kai Metabyzantina* 4. *Byzantine Studies in Honor of Milton Anastos*, Malibu, 1985, p. 91-94.

Liens

Éd. J. P. Migne, PG 146: [Nicéphore Calliste, Histoire ecclésiastique](#)

Indexation

Noms propres [Achaimanidès](#), [Benjamin \(Beniamin\)](#), [Christ](#), [Constantin](#), [Dioclétien](#), [Jacques \(Ja'qūb\) l'Intercis ou le Perse](#), [Ohrmazd \(Hormisdès\)](#), [Perses](#), [Romains](#), [Šāhīn \(Saanès, Saènès\)](#)

Sujets [ambassadeur](#), [ancêtres](#), [armée](#), [athlète](#), [bras](#), [chaînes](#), [chameaux](#), [charpentier](#), [châtiment](#), [châtiment](#), [couronne \(martyre\)](#), [diacre](#), [doigts](#), [Écriture](#), [Sainte](#), [église](#), [empalement](#), [empereur](#), [épée](#), [épouse](#), [foi](#), [gouverneur](#), [guerre](#), [intelligence](#), [liberté](#), [lumière](#), [mage](#), [main](#), [maison](#), [mariage](#), [martyr](#), [mère](#), [mort](#), [nudité](#), [ongles](#), [orteils](#), [paix](#), [Passion](#), [pied](#), [prison](#), [renier](#), [richesse](#), [roseau](#), [sauveur](#), [sceptre](#), [soleil](#), [supplice](#), [ténèbre](#), [tête](#), [tunique](#), [ventre](#)

Traduction

Texte

Livre XIV, Chapitre 20

Au sujet d'Achaimanidès, de Saanès (Šāhīn) et de Benjamin le diacre, qui, après avoir subi des châtiments terribles de la part des Perses, portèrent la couronne du martyre.

Il y avait chez les Perses un homme du nom d'Achaimenidès, qu'on appelait aussi Hormisdès (Ohrmazd), dont le père était préfet ; il était de très noble origine et possédait des richesses abondantes. Lorsque le roi eut appris que celui-ci était chrétien, il le cita à comparaître devant lui et lui ordonna de renier le Sauveur. Mais [Achaimenidès] disait que l'ordre de l'empereur n'était ni juste ni profitable, parlant ainsi: «En effet, il est maintenant nécessaire de renier sans détour le Dieu de toute chose; cependant, il serait beaucoup plus simple de mépriser le roi et de s'attacher à un autre; car le roi est aussi un homme et est revêtu d'une nature mortelle. Si tu devais punir celui qui ne respecte pas ton pouvoir et ne fait aucun cas de ton sceptre, de même moi je devrais subir un châtiment, si je m'écartais du Maître de toute chose.» Même si le roi aurait dû plutôt s'étonner de la franchise de cet homme, il décida de le dépouiller de ses richesses et de le priver de son rang. Il ordonna qu'on le fit trainer par des chameaux de l'armée: il était nu et ne portait que son caleçon. Quelques jours plus tard, [le roi] se pencha au-dessus du portique et vit cet homme illustre se consumer sous les rayons de soleil brûlants et être réduit en poussière. Alors il pensa à la gloire du père de cet homme, se rendit aussitôt auprès de lui et l'enveloppa d'une tunique en lin. Il croyait, en effet, qu'il serait désormais plus facile de le mettre à l'épreuve, à cause de sa douleur et de sa détresse, en lui faisant preuve soi-disant de miséricorde, et qu'il serait plus simple d'acquérir? son consentement. Il lui dit: «Mais maintenant, écarte-toi de la tromperie d'antan et expulse de ton âme le fils du charpentier.». Celui-ci s'échauffa, coupa la petite tunique en deux et la jeta par terre en s'écriant: «Si tu t'attends à m'écartier de la religion la plus vertueuse grâce à [cette tunique], récupère ton cadeau, ainsi que l'impiété.» Lorsque le roi eut vu de quel courage [cet homme] était armé, il l'expulsa du palais tout nu.

Il y avait aussi un autre homme, du nom de Saènès (Šāhīn)[1], qui s'opposa [au roi] et ne voulut point accepter de renier le Maître de toute chose. Or, [le roi] choisit le pire parmi les membres de sa maison et, avec le soutien de ses compagnons qui

étaient au nombre de mille, lui livra [Saènès]; il ordonna à [Saènès] de se mettre à son service et lui donna en mariage la conjointe et maîtresse [de maison de celui-ci]. Ainsi croyait-il que l'amant de la foi se laisserait convaincre de s'écartier du chemin de la vérité. Mais la machination [du roi] n'eut aucun effet sur [Saènès]; car la maison de son âme n'avait pas été bâtie sur le sable mais sur le roc [2].

[Le roi] fit arrêter aussi un certain diacre du nom de Benjamin et le mit en prison. Celui-ci avait passé deux ans sous bonne garde, lorsqu'un ambassadeur des Romains se rendit auprès du [roi] perse, à l'occasion d'une certaine affaire, et voulut intercéder auprès de lui pour la libération de ce diacre. Le roi s'engagea à lui accorder sa liberté, à condition que Benjamin promît de ne pas tenter de convertir les mages au christianisme. L'ambassadeur fit part des propos et de la demande [du roi] à Benjamin. Mais ce dernier répondit que ce n'était pas possible [de promettre] une chose pareille et que [c'était impossible] pour lui de ne pas partager [avec les autres] la lumière abondante qu'il possédait. Car les Écritures Saintes racontent avec grande clarté à quel point celui qui cache son talent mérite d'être puni [3]. Comme le roi n'avait rien compris de tout cela, il ordonna qu'on le libérât de ses chaînes. Or, Benjamin reprit ses activités habituelles: il instruisait ceux qui s'étaient égarés dans les ténèbres et les faisaient revenir vers la lumière de l'intelligence divine. Un an plus tard, [le roi] fut au courant des activités de Benjamin; il le manda et lui ordonna de renier celui qu'il proclamait comme le Seigneur véritable. Or, celui-ci répondit au roi: «Que mériterait-il, celui qui renonce à ton [4] royaume pour en choisir un autre?». [Le roi] lui dit: «[Il mériterait] de subir la peine capitale, la mort.» Sur ces paroles, Benjamin continua: «Alors quelle sentence mériterait l'homme qui renie le Maître et le Sauveur de toute chose et celui qui veille à tout cela? L'homme qui embrasse la foi de celui qui n'est qu'un serviteur, comme lui-même, et ne rend pas l'honneur approprié au [Seigneur]?» Sur ces paroles, le roi s'emporta et ordonna que ses doigts et ses orteils fussent grattés avec autant de roseaux et que ses ongles fussent percés. Mais [le roi] voyait que le martyr couronné acceptait un tel châtiment comme si c'était un jeu et l'aiguillonna avec encore un roseau qu'il fixa sur son organe génital; [le roi] s'appliquait à le retirer et à l'enfoncer à nouveau aussitôt, en rendant la douleur indicible et insupportable. Mais comme [Benjamin] persévérait avec vaillance dans le supplice le plus terrible, [le roi] lui fit subir encore un autre, qui démontra que les [supplices] précédents n'étaient rien comparés à celui-ci. Il ordonna qu'on amenât un pieu épais avec des noeuds denses tout autour; il fit empaler l'athlète sur ce pieu, qu'il retirait et insérait à nouveau encore plus violemment. Suite à cela, le brave combattant de la foi ne pouvait plus se tenir debout et rendit l'esprit.

Ces hommes impies osèrent entreprendre beaucoup d'autres choses de ce genre. Voici ce qui arriva à Jacques le Perse. En effet, il était chrétien dans le passé mais à cause de son amitié avec le roi des Perses, il renonça à la religion de ses ancêtres. Par le moyen de sa mère et de son épouse, il revint à la foi dans le Christ, ce qui irrita le gouverneur; [Jacques] subit une mise à mort cruelle et étrange, avec des châtiments multiples. Car on lui sectionna l'ensemble de son corps au niveau des jointures, depuis les mains et les bras jusqu'aux pieds et aux tibias; il ne lui resta que le ventre et la tête. Mais comme sa foi dans le Christ était inébranlable, il fut passé au fil de l'épée. Il ne faut pas du tout s'étonner du fait que le Maître de toute chose supportât une telle brutalité. Car ceux qui avaient le pouvoir impérial avant Constantin fulminaient contre les défenseurs de la piété. Dioclétien était le pire de tous: le jour même de la vénérable Passion, il fit abattre les églises dans tous les

coins de l'empire romain. Neuf ans plus tard, celles-ci retrouvèrent leur splendeur d'autan et furent rendues encore plus, voire extrêmement, belles. [Dioclétien] finit par se retirer et s'éteignit dans l'impiété. Le Maître avait prédit que les guerres actuelles devraient s'arrêter ; mais à travers celles-ci, l'Église devint aussitôt invincible et imprenable. Et ces événements démontrent à quel point la guerre est plus profitable que la paix, car ces épreuves préparent le chemin pour que l'Église puisse briller davantage. Car la paix nous rend mous et lâches mais la guerre attise notre moral et nous convainc de ne pas consentir à la situation actuelle mais de la contester, sans faire aucun cas des choses qui arrivent ou de celles qui nous échappent.

Traducteur(s)Anna Lampadaridi

Description

Analyse du passage

- [1] Dans le titre, on trouve la forme Saanès (Σαάνης).
- [2] Cf. Mt 7, 24-27.
- [3] Mt 25, 25.
- [4] grec : « σφετέρων », sans doute problématique.

Édition numérique

Éditeur numériqueProjet ANR TransPerse (CeRMI, CNRS) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle).

Mentions légalesFiche : Projet ANR TransPerse (CeRMI, CNRS) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [Christelle Jullien](#) Notice créée le 29/12/2020 Dernière modification le 01/07/2022
